

L'œil DU Sahel

Directeur de la Publication : Guibaï Gatama

400 FCFA

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1146 du lundi 12 novembre 2018

DISCOURS D'INVESTITURE DE PAUL BIYA

Les barons du Grand-Nord en sursis

P. 3



Aminatou Kingui, une vie dédiée à l'art

Lire le portrait de la tenancière de la galerie de Dang depuis 47 ans.

P. 9



Énergie

Près de 800 milliards FCfa mobilisés pour le barrage de Natchigal

P. 3

Adamaoua

07 armes de guerre découvertes à Bawa

P. 4



Ça a cuit !

Evitez la suspension de votre numéro

Mettez à jour gratuitement votre identification dans tous les points Orange.
CNI & Récépissés en cours de validité acceptés.



MAYO-OULO. Le conseil municipal consacré au vote du budget 2019 a donné l'occasion de dresser le bilan de l'exécutif depuis 2013.

Le budget de la commune baisse de 94 millions

Par Innocent-Blaise Youda

La saison du déroulement des conseils municipaux consacrés au vote des budgets des communes dans la région du Nord a été lancée le jeudi 8 novembre dernier par la commune de Mayo-Oulo. Le projet de budget de l'exercice 2019 pour la commune de Mayo-Oulo qui s'élevait à la somme de 740 646 355 Fcfa en recettes et en dépenses, a été adopté au cours du conseil municipal présidé par le préfet du département du Mayo-Louti, Njoya Zakariaou. Le budget de la commune de Mayo-Oulo pour l'exercice 2019 connaît ainsi une baisse de 94 598 670 Fcfa par rapport au budget de l'exercice 2018 qui s'élevait à la somme de 835 245 025 Fcfa. « Nous élaborons notre budget chaque année en fonction de nos ambitions et des grands projets que nous voulons réaliser. Mais à chaque fois, nous tenons compte également des difficultés observées dans les années antérieures

et des contraintes structurelles. Le budget de l'exercice 2019 qui connaît une baisse de plus de 94 millions par rapport à l'exercice précédent répond à cette logique. Il convient de souligner notamment que nous avons observé un faible rendement pour ce qui concerne les recettes de la commune. Ce qui explique, entre autres, le réajustement de notre budget. Il faut également noter que ce budget aurait pu par contre connaître une hausse très importante si nous avions inclus le budget de construction de l'hôtel de ville qui est de 350 millions et qui est en cours de réalisation et devrait être livré dans les prochains mois », explique Madame Haoua Tizi, maire de la commune de Mayo-Oulo.

Pour l'exercice 2019, les recettes de fonctionnement s'élèveront à la somme de 545 172 355 Fcfa. Il s'agit notamment, des recettes fiscales qui s'élèvent à 103 394 655 Fcfa, les centimes additionnels communaux qui sont



à hauteur de 350 000 000 Fcfa, les produits de taxes communales qui s'élèvent à la somme de 38 400 000 Fcfa, la taxe de développement local qui est de 16 000 000 Fcfa, le produit de l'exploitation du domaine et des services qui est de 4 100 000 Fcfa et les transferts reçus de l'État qui s'élèvent 33 277 700 Fcfa. Les

recettes d'investissements quant à eux seront de 195 474 000 Fcfa. Pour ce qui concerne les dépenses, le fonctionnement de la commune va absorber un budget de 301 107 684 Fcfa. Ces dépenses seront consacrées essentiellement à l'acquisition du matériel nécessaire pour le travail, les impôts et taxes, les subventions et transferts versés, salaires et autres frais du personnel. Les dépenses d'investissements et d'équipements seront à hauteur de 439 538 671 Fcfa.

COMPTE ADMINISTRATIF

L'année 2019 sera probablement la dernière année des exécutifs communaux actuels si les élections municipales qui avaient été reportées à septembre 2019 par le président de la République seront maintenues. C'est donc pour certains maires, l'occasion de dresser le bilan de leur mandature au sein des communes. À

l'occasion du conseil municipal du 8 novembre dernier, Madame Haoua Tizi a saisi l'opportunité pour essayer d'esquisser quelques grandes lignes de son bilan au cours des cinq dernières années à la tête de la commune de Mayo-Oulo. On retiendra principalement que la commune de Mayo-Oulo est passée d'un administratif de 400 000 Fcfa en 2013, au moment de l'arrivée de l'actuel exécutif communal, à 1 034 000 000 Fcfa en 2016, année de la dernière évaluation du compte administratif.

L'équipe de Madame Haoua Tizi revendique aussi des importants investissements qui sont entre autres, la construction et l'équipement de plus de 24 salles de classe pour les établissements de l'arrondissement, l'équipement des hôpitaux, la construction des puits et forages pour améliorer la qualité de l'accès à l'eau potable, l'électrification des plusieurs localités de l'arrondissement et l'aménagement de la voirie urbaine de Mayo-Oulo. Au plan économique, près de 10 hangars ont été construits dans les marchés pour améliorer la qualité et l'hygiène dans ces espaces marchands. Le clou de ces investissements est la construction du marché de Doumo à hauteur de 139 millions et la construction d'un grand hangar commercial au marché de Dourbeye à hauteur de 87 millions. ■

Njoya Zakariaou, Préfet du Mayo-Louti.

«La commune doit accroître ses recettes propres»

Nous pensons que ce budget 2019 de la commune de Mayo-Oulo est réaliste et réalisable. Il faut maintenant que tout le monde s'implique dans la réalisation des objectifs et des actions à mener. C'est une année charnière pour les communes, y compris celle du Mayo-Oulon doivent se montrer à la hauteur des défis qui les attendent. La décentralisation a atteint une vitesse de croisière dans notre pays et les communes jouent un rôle déterminant dans ce processus. Aujourd'hui les communes doivent se positionner comme de véritables institutions de développement. Et pour ce faire, elles ne doivent pas croiser les bras et continuer d'attendre les dons et autres subventions. En attendant ces subventions, la commune de Mayo-Oulo doit travailler pour accroître sérieusement ses recettes propres. J'invite à ce sujet tous les conseillers à se mettre au travail pour réaliser cet important objectif. C'est à ce prix que la commune sera une institution forte et pourra augmenter ses capacités à réaliser des grands projets de développement.

Il est également important d'impliquer les populations à tous les niveaux dans ce travail. Il faut que tout le monde comprenne la



nécessité et l'importance de payer ses impôts et taxes afin de permettre à la commune de travailler. Cela se fait partout comme ça et Mayo-Oulo ne saurait rester à la traîne. Des recommandations ont été données dans ce sens afin que les populations soient sensibilisées sur l'importance de leur participation au développement de leur arrondissement. Il est fondamental que les populations et la commune se mettent aux côtés de l'État pour contribuer à la mise en œuvre des politiques de développement dans tous les domaines. ■

Haoua Tizi, maire de la commune de Mayo-Oulo.

«Ce budget permettra d'améliorer les conditions de vie des populations»

Malgré la baisse observée dans le budget 2019 de notre commune, nous pensons que s'il est bien exécuté comme les années précédentes, cela va apporter de façon incontestable une contribution significative à l'amélioration des conditions de vie de nos populations. À ce propos, je ne vais pas me laisser d'interpeller l'ensemble des conseillers et toutes les populations de l'arrondissement afin que chacun à son niveau apporte sa pierre à la construction de l'édifice. C'est en nous impliquant tous que nous réussirons.

La commune est considérée par les populations un instrument qui est censé leur apporter comme le développement de leur localité. Ce qui du reste est juste, mais elle est également perçue comme l'institution vers laquelle tout le monde se réfère dès qu'on a le moindre problème ou la moindre préoccupation. En plus des investissements qui relèvent des prérogatives de la commune, nous avons énormément contribué au soutien des initiatives culturelles, sociales et éducatives. La commune est très souvent venue en



appui aux malades dans les hôpitaux, a payé la scolarité de nombreux élèves. Depuis que nous sommes à la commune, chaque année nous devons payer les frais d'examen des élèves en classe d'examen. C'est aussi pour nous l'occasion de donner une chance à ces jeunes enfants dans les familles n'ont pas toujours les moyens de soutenir leur éducation jusqu'au bout. ■



Quartier Baouliwol.
B.P : 650 Maroua
Tel : (237) 662 515 061

AVIS D'APPEL D'OFFRE Pour Accord Cadre de Services

The International Rescue Committee, Inc. (IRC) est une organisation privée Internationale, non confessionnelle, fournissant des services de secours, de protection et de réinstallation aux réfugiés et aux victimes de l'oppression ou de conflits violents.

Face à une crise humanitaire croissante, l'IRC a lancé des programmes d'urgences dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. En partenariat avec USAID, BPRM, ECHO, SIDA, SV, UNICEF et GAC, l'IRC a entrepris d'aider les personnes dont les vies et les moyens de subsistance sont ébranlés à survivre, à se relever et à prendre en main leur avenir.

Pour répondre efficacement aux besoins de ces personnes avec des biens et de services de qualité, IRC Cameroun lance un avis d'Appel d'offres en vue de conclure des **Accord Cadre/ Contrat durable pour la fourniture de la connexion internet dans les zones d'intervention de IRC au Cameroun ainsi qu'il suit :**

| Numéro Réf | Numéro Code | Libelle de l'achat ou du Service | Annexe |
|------------|------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 1 | IRC/MAR/ACS/001/FY2019 | Fourniture de la connexion Internet | Pour le site de Maroua |
| 2 | IRC/MAR/ACA/002/FY2019 | Fourniture de la connexion Internet | Pour le site de Yaoundé |
| 3 | IRC/MAR/ACA/003/FY2019 | Fourniture de la connexion Internet | Pour le site de Kousseri |
| 4 | IRC/MAR/ACA/004/FY2019 | Fourniture de la connexion Internet | Pour le site de Buea |

Les soumissionnaires intéressés remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises sont invités à concourir. Le document d'appel d'offres peut être obtenu en contactant :

- A Maroua : Seini Soungui : 664 68 7118, Seini.Soungui@rescue.org
- A Kousseri : Joel Atangana : 667 091444, JoelPatrice.Atangana@rescue.org
- A Yaoundé : Hortense Tchomgang : 662549161, Hortense.Tchomgang@rescue.org
- A Buea : Mengot Akondek : 665 95 44 69, Mengot.Akondek@rescue.org

Les offres rédigées en langue française ou en anglaise doivent être déposées soit au bureau de IRC Maroua ou IRC Kousseri ou encore IRC Yaoundé, ou encore IRC Buea soit envoyées électroniquement par mail à l'adresse : offres.irc2cm@rescue.org au plus tard le **26 novembre 2018 à 15 heures 00.**

**IRC believes in integrity, service & accountability,
IRC has Zero tolerance to corruption and provides equal opportunity.**

Maroua, le 07 novembre 2018

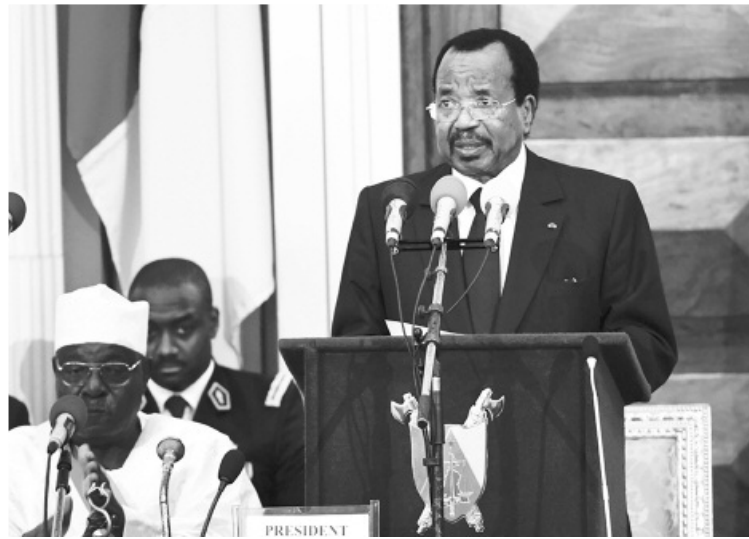
POLITIQUE. Le discours d'investiture du chef de l'Etat a créé la panique chez les «vieux ouvriers» de la politique dans le Grand-Nord.

Les barons politiques du Grand-Nord en sursis

Par Raoul Guivanda

Le 06 novembre 2018, dans son discours d'investiture à l'Assemblée nationale, Paul Biya délivrait cette phrase lourde de sens qui, s'il n'avait parfois pas l'habitude de promesses creuses, sonnerait le glas de ses fidèles compagnons, dont la moyenne d'âge tourne autour de 70 ans, et qui occupent depuis longtemps des postes clés de l'Etat. «M'adressant maintenant à mes jeunes compatriotes, je voudrais vous dire de ne pas perdre espoir, j'ai compris votre aspiration profonde à des changements qui vous ouvrent les portes de l'avenir et permettent votre plein épanouissement. J'ai tout aussi compris votre désir de mieux participer à la prise des décisions qui engagent l'avenir de notre pays. J'en tiendrai compte en ayant à l'esprit que le Cameroun de demain se fera avec vous», a déclaré Paul Biya.

Simple discours dans l'euphorie de la victoire ou véritable volonté politique du chef de l'Etat de concéder plus d'espace à la jeunesse et de renouveler ainsi le personnel politique ? En tout cas, pour ce qui est des régions septentrionales, si le chef de l'Etat devait passer de la parole aux actes, il y aurait lieu de parler de tournant politique majeur parce qu'il marquerait un changement de cap stratégique. Depuis toujours, en effet, le Président a assis sa politique dans cette partie du pays sur le maintien au gouvernement ou à des postes stratégiques d'hommes et de femmes que l'usure du temps a politiquement rendu faibles ; annihilant chez eux toute ambition politique majeure, à l'exception d'un certain Marafa Hamidou Yaya. En maintenant ainsi le Grand-Nord dans un statu quo politique,



Paul Biya, lors de son investiture.

alors qu'ailleurs le turn-over est de mise, il est parvenu à déconnecter les populations de ses principales élites et à faire de cette puissance électorale un partenaire soumis, à sa merci.

Engagé dans ce qui peut apparaître comme son dernier mandat, et plus que jamais maître du paysage politique, l'annonce du chef de l'Etat intervient donc dans un contexte où il peut se permettre de réduire le nombre de barons nordistes, sans conséquence notable sur ses calculs politiques. «Le chef de l'Etat aurait certainement fait un meilleur résultat que celui obtenu dans les régions septentrionales, si ses intermédiaires avec la population n'étaient ces visages qui dominent l'espace politique depuis des années, et qui cristallisent parfois de féroces haines. La vérité est qu'il y a eu chez une frange de la population un boycott actif de leurs élites, lequel s'est répercuté sur les voix du chef de l'Etat. Il me semble que la forte abstention observée ici et là tient en partie de ce comportement. En prévision des législatives et municipales de

2019, si ces visages sont toujours au premier plan, il va sans dire que dans plusieurs circonscriptions, le Rdpç payera cash le prix dans les urnes», explique Boukar Alamine Maïva, enseignant à Maroua. En mettant en avant son écoute de la jeunesse, Paul Biya pourrait donc faire d'une pierre plusieurs coups : primo, satisfaire la jeunesse ; secundo, lancer dans le bain des jeunes compétents mais sans expérience politique pour le perturber ; et tertio, augmenter les chances de sa formation politique aux législatives et municipales, en mettant en avant de nouveaux intermédiaires politiques.

Une question demeure cependant lancinante : jusqu'où le chef de l'Etat est-il prêt à aller dans ce rajeunissement annoncé de la classe dirigeante ? Au Parlement, Cavaye Yeguié Djibril, 78 ans, qui rêve de rempiler en 2019, est président de l'Assemblée nationale depuis 1992. 25 ans de perchoir et plus deux décennies à l'Assemblée nationale. En dehors d'un petit intermède à la fin des années 80, il arpente les couloirs de

l'Assemblée nationale depuis le milieu des années 70. Le lamido de Mada n'est pas le seul vestige nordiste de l'Assemblée nationale. «Cavaye est certes là depuis longtemps, mais c'est une tendance générale à l'Assemblée nationale. Plusieurs députés sont là depuis les années 90, d'autres, depuis les années 80. Un coup de fouet serait le bienvenu», souligne un député originaire de l'Extrême-Nord. Quid aussi d'Ayang Luc, 71 ans, président du Conseil économique et social depuis février 1984 ? Depuis 1978, année de son entrée au gouvernement, le lamido de Doukoula n'a plus jamais quitté les lumières du pouvoir. Résultat, son visage est familier à plus d'une génération de Camerounais.

PORTEFEUILLES IMPORTANTS

Mais, à la vérité, c'est la composition du premier gouvernement de ce septennat qui renseignera sur le virage du Président, son ampleur et les effets attendus dans le Grand-Nord. C'est un secret de Polichinelle qu'ici, les ministres cumulent des records de longévité. Amadou Ali, 75 ans, vice-Premier ministre, y est depuis 1983 ; Zacharie Pervet, 61 ans, ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, depuis 1992 ; Helé Pierre, ministre de l'Environnement, 72 ans, déjà ministre de 1977 à 1984, a retrouvé les bancs du gouvernement en 1997 ; Adoum Gargoum, 64 ans, ministre délégué aux Relations extérieures depuis 1997 ; Yaouba Abdoulaye, 61 ans, ministre délégué aux Finances et au gouvernement depuis 2006 ; Mme Youssouf née Adidja Alim, 62 ans, ministre de l'Education de Base depuis 2009 ; Alim Hayatou, 72 ans,

secrétaire d'Etat à la Santé depuis 1996...

Chez les partenaires politiques de Paul Biya dans le Grand-Nord, c'est également la prime au grand âge. Hamadou Moustapha, 73 ans, leader de l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (Andp) et ministre chargé de Mission à la Présidence, est au gouvernement depuis 2004 après un passage entre 1992 et 1997. Son premier séjour au gouvernement remonte à 1975, sous la présidence d'Ahmadou Ahidjo. Signalons aussi, Bello Bouba Maigari. 71ans, le champion de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (Undp), ministre d'Etat en charge du Tourisme, coule des jours heureux au gouvernement depuis 1997. En 1982, il avait occupé le poste de Premier ministre... Enfin, Issa Tchiroma, président du Front pour le salut national du Cameroun et ministre de la Communication. 69 ans, celui-ci est au gouvernement depuis 2009, après un passage entre 1992 et 1996.

Malgré ce tableau pour le moins curieux pour une partie du pays où la poussée jeune est significative, de nombreux observateurs s'accordent toutefois à dire qu'il ne faudra pas s'attendre à un tsunami de la part du chef de l'Etat, de peur que ses calculs politiques s'en trouvent perturbés. «Pour ce que le Grand-Nord lui a donné, 47,56% de sa victoire, Paul Biya ne doit pas seulement injecter une dose de jeunesse parmi ses représentants au gouvernement. Il doit lui octroyer des portefeuilles importants à l'instar des ministères de la Santé publique, des Travaux Publics ou encore de l'Agriculture...», souligne Claude Soukai, un fonctionnaire à la retraite. ■

INFRASTRUCTURES. Les accords de financement ont été signés le 8 novembre dernier en France par le ministre des Finances.

Près de 800 milliards FCfa pour le barrage de Nachtigal

Par Brice R. Mbodiam

Les travaux de construction du barrage de Nachtigal, dans la région du Centre, débiteront au mois de décembre 2018. C'est ce que révèle un communiqué que vient de rendre public le gouvernement, suite à la signature à Paris, le 8 novembre 2018, des différents accords relatifs au financement de ce projet. Les documents ont été signés côté camerounais par le ministre des Finances, Louis Paul Motazé.

Au total, 15 prêteurs internationaux ayant pour chef de file la Société financière internationale (SFI), filiale du groupe de la Banque mondiale, puis un consortium de banques locales constitué par la Standard Chartered Bank, la Société Générale, la Société commerciale de Banque (Scb) et la Banque internationale du

Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicéc) ; vont mobiliser une enveloppe globale de 786 milliards de FCfa pour construire la plus grande centrale hydroélectrique du pays. Construit sur le fleuve Sanaga, sur lequel se trouve 75% du potentiel hydroélectrique du Cameroun, le barrage de Nachtigal sera doté d'une centrale d'une capacité de production de 420 MW.

Les travaux de construction de cette infrastructure ont été confiés à Besix Group. Cette entreprise belge du secteur de la construction réalisera l'ouvrage en partenariat avec la société française NGE (Nouvelles générations d'entrepreneurs, leader du terrassement en France) et la Société générale des travaux du Maroc (SGTM). Le contrat relatif au contrôle des travaux, lui, a été attribué au Bureau Veritas.



La maquette du barrage.

Au bout de 57 mois de travaux, cette infrastructure énergétique permettra, à elle toute seule, d'augmenter de 30% les capacités actuelles du Cameroun. Ce projet est porté par la société Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), dont le capital est détenu à 40% par Electricité de France (EDF), 30% par l'Etat du Cameroun et

30% par la SFI. Après sa construction, l'ouvrage sera exploité par NHPC pendant une durée de 35 ans, selon la convention signée avec l'Etat.

La signature des accords de financement relatifs à ce projet, le 8 novembre dernier en France, a été précédée, quelques semaines plus tôt, par la conclusion de tous

les contrats relatifs au projet. Il s'agit, apprend-on de bonnes sources, de la convention d'engagement, de la licence de vente et de l'accord relatif au transport de l'énergie, qui ont tour à tour été signés par le ministère des Finances, le ministère de l'Eau et de l'Energie, la Société nationale de transport d'électricité (Sonatrel) et Eneo, le concessionnaire du service de l'électricité au Cameroun.

«Le projet de Nachtigal, l'un des très rares partenariats public-privé (PPP) à avoir vu le jour dans le secteur de l'hydroélectricité en Afrique subsaharienne, va accélérer la réalisation des objectifs de développement du Cameroun, et notamment la réduction de la pauvreté», soutient Elisabeth Huybens, la directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun. ■

BAWA. Cette action a été menée par les éléments du 5e BIR.

07 armes découvertes en trois jours

Par Francis Eboa

Bawa, une localité située dans l'arrondissement de Martap dans le département de la Vina, région de l'Adamaoua, est le premier arrêt du train voyageur quittant Ngaoundéré en direction de Yaoundé. Cette petite bourgade jadis réputée calme, semble être devenue le quartier général des preneurs d'otages dans le département de la Vina. Pour cause, en deux descentes des éléments du 5e Bataillon d'Intervention rapide (BIR) sur la base du renseignement, plusieurs armes de guerre ont été découvertes. En effet, dans la nuit du mercredi 07 au jeudi 08 novembre dernier, une première cache d'arme a été découverte avec comme butin, 01 Kalachnikov AK47, 04 galils, 08 boîtes-chargeurs, plus de 200 munitions de calibre 5,56 et 7,62 mm. Il faut ajouter à cela, des denrées alimentaires et des effets de campement appartenant aux preneurs d'otages. Deux jours plus tard, le samedi 10 novembre dernier, toujours sur la base du renseignement, les mêmes éléments du 5e BIR est également tombé



Des armes saisies.

sur une autre cache d'armes. Cette fois ici, il s'agissait de 02 AK47, avec 140 munitions de 7,62 mm, 05 boîtes-chargeurs,

01 fusil de fabrication artisanale avec 14 munitions de 12 mm. Une double action des militaires du 5e BIR qui a fait pousser un ouf de soulagement à la population. « On ne pouvait pas imaginer qu'il y avait autant d'armes cachées ici dans notre village. Jusqu'à présent, je me demande si ce sont nos fils du village qui l'ont fait ou alors, ces gens viennent d'ailleurs. Dans tous les cas, il doit y avoir des complices ici sur place. Cette action du BIR vient nous amener à être de plus en plus vigilants afin d'identifier tous ceux qui entrent dans notre village », promet un fils de Bawa.

Pour le commandant du 5e BIR, le lieutenant-colonel Désiré Maïdoang, la victoire face à ce phénomène de prise d'otage dans l'Adamaoua, se fera lorsque la population apportera son entière collaboration aux forces de maintien de l'ordre et de sécurité. « À chaque fois que la population a collaboré, nous avons toujours obtenu des résultats satisfaisants. Mais tant qu'elle ne nous donnera pas de bons renseignements et à temps, il nous sera

difficile de mettre un terme à cette lutte contre le phénomène des preneurs d'otages avec demandes de fortes rançons. Cette réaction venant de Bawa, doit servir d'exemple partout dans l'Adamaoua où l'insécurité sévit », lance le partron du BIR dans la région « château d'eau » du Cameroun. La saison sèche étant la période des vaches grasses pour ces bandits de grand chemin, la vigilance est le maître mot actuellement. « Nous sommes dans une période très délicate en ce moment. C'est le début de la saison sèche et c'est la période où les preneurs d'otages sont plus actifs, car ils traversent facilement les cours d'eau (mayos). Nous tendons également vers les fêtes de fin d'année, une autre période où le grand banditisme s'accroît. Des actions comme celle que nous venons de mener à Bawa vont se multiplier, non seulement pour fragiliser ces hors-la-loi, mais pour les démanteler également dans leurs derniers retranchements », rassure le lieutenant-colonel Désiré Maïdoang. Pour y parvenir, il faudra alors une participation plus active de la population. ■

NGAOUNDÉRÉ. Ils ont été affectés en brousse.

Les meneurs de la grève de l'Hôpital régional punis par le gouverneur

Par Bertrand Ayissi

Cinq personnels en service à l'hôpital régional de Ngaoundéré, ont reçu la nouvelle de leur affectation comme un coup de tonnerre, le vendredi 09 novembre dernier. Par décision régionale, le gouverneur Kildadi Taguiéké Boukar a décidé de redéployer dans diverses localités de l'Adamaoua, tous « en complément d'effectif ». Les nommés Thierry Monthe, ingénieur des travaux du génie sanitaire, à l'hôpital de district de Banyo; Youssoufa Nana, aide-soignant, au centre médical d'arrondissement de Mbé; Diallo Baba Yaouba, infirmier breveté, au centre de santé intégré de Nganha; Samuel Salatou, aide-soignant, au centre médical d'arrondissement de Mayo-Baléo; et Abdou Yadjji, aide-soignant, au centre de santé intégré de Kontcha ne sont plus en poste. Une décision du gouverneur qui considère « les nécessités de service », non sans prendre, entre autres, appui sur une correspondance de la délégation régionale du Travail et de la Sécurité sociale de l'Adamaoua, le 1er novembre dernier, « autorisant l'affectation de cinq (05) délégués du personnel ». « L'ordre et la décision sont venus d'en haut, de Yaoundé, notamment des ministères de la Santé publique, et du Travail et de la Sécurité sociale », souffle une source administrative. D'ailleurs, ampliation de la décision du 09

novembre dernier est principalement faite au Minat et au Minsanté.

Les cinq personnels affectés n'ont donc plus qu'à rejoindre leurs postes, la protestation que certains pensent organiser étant d'office sans effet, eu égard aux précautions qui motivent la décision. Mais pour comprendre l'esprit de l'acte pris par le gouverneur de l'Adamaoua, il faut remonter à la grève du 09 novembre 2017 à l'hôpital régional de Ngaoundéré. Plus de cinquante personnels de la formation avaient alors organisé un mouvement d'humeur, avec pour ultime slogan : « Hassimi doit partir ». Et pour cause. « Nous sommes dans une situation de frustration dans cet hôpital. Depuis que ce directeur est là, nous n'avons pas droit de revendiquer quoi que ce soit. Tout ce qu'il sait faire, c'est de traduire les gens au comité de lutte contre la corruption, nous couper les quotes-parts », fulminait un gréviste.

RÉFORMES

Il aura donc exactement fallu un an (09 novembre 2017-09 novembre 2018), pour que les sanctions, ce qui s'apparente à des affectations disciplinaires, s'appliquent aux principaux meneurs du mouvement de grève à l'hôpital régional de Ngaoundéré. Ce d'autant que les intéressés n'auront pas baissé la garde entre-temps, à en croire les responsables de l'hôpital régional de Ngaoundéré. « Ils



Entrée de l'hôpital régional de Ngaoundéré.

ont continué à intoxiquer d'autres personnels, mais la grande majorité a compris le vent du changement insufflé par le directeur », confie un membre du comité de gestion de l'hôpital. Le Dr Mohamadou Hassimi, directeur de l'hôpital régional de Ngaoundéré, n'a jusqu'ici vu, face au mouvement d'humeur du 09 novembre 2017 et diverses annonces de grève, que de la mauvaise foi et de la manipulation, avec comme principal pyromane, Youssoufa Nana, l'aide-soignant finalement affecté. « Le problème fondamental, c'est que les réformes qui ont été mises sur pied depuis ma prise de service dans cet hôpital, initiées par mon prédécesseur dans la lutte contre la corruption, font des mécontents. À ce jour, il est difficile de détourner un Franc de cet hôpi-

tal. Savez-vous qu'avant mon arrivée ici, la banque de sang ne produisait pas le moindre Franc par mois? Le service d'ophtalmologie ne produisait absolument rien du tout; mais aujourd'hui, il fonctionne. Le Centre de traitement et diagnostic (CDT) qui ne produisait rien a commencé à produire. Le Centre de traitement agréé (CTA) où l'État a mis des réactifs de laboratoire pour des examens, cet argent était partagé entre le personnel du CTA. Or, une lettre circulaire du ministre précise clairement que, cet argent doit servir à régler les manquements en termes de petits matériels et autres dans les services », indiquait-il à la suite de la grève du 09 novembre 2017.

Dans le vaste redéploiement du personnel de la Santé du 12

juin 2018, qui a été à l'origine des remous, la délégation régionale a d'emblée cru bon d'affecter le surveillant général Oumarou Bello, alors considéré comme l'un des incitateurs des mouvements d'humeur à l'hôpital régional de Ngaoundéré. La décision du 09 novembre dernier semble donc conforter cette hypothèse. Car les réformes engagées par l'actuel directeur doivent aussi rimer avec la sérénité au sein de la structure. « Le directeur de cet hôpital, le Dr Mohamadou Hassimi, a engagé des actions à son niveau pour rehausser l'image de l'institution. Il a donc engagé certaines réformes qui ont constitué à stopper la vente illicite des médicaments, les arnaques des malades orchestrées par des personnels, la révision à la hausse de la tarification des consultations et des actes. Au plan disciplinaire, il a redynamisé la cellule de lutte contre la corruption. Ces réformes ne se sont évidemment pas faites sans difficultés. Voyez-vous, le personnel était habitué à certaines pratiques et s'adapter à ces réformes n'est pas facile. C'est ainsi que dans cette perspective, certains personnels ont été pris la main dans le sac, ayant posé des actes d'indiscipline ou de corruption, et ont été traduits devant le comité de lutte contre la corruption ou devant le comité d'éthique », a déclaré le Dr Zakari Yaou Alhadji, délégué régional de la Santé publique de l'Adamaoua. ■

EXTRÊME-NORD. Un projet mis en œuvre par le Pnud vise à atteindre cet objectif.

Les victimes de Boko Haram à l'épreuve de réconciliation et du pardon



Les victimes de Boko Haram à l'épreuve de réconciliation et du pardon.

Par Jean Areguema

Selon les chiffres du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), plus de 5000 jeunes Camerounais ont rejoint le groupe terroriste Boko Haram. Les raisons de leur enrôlement diverses et varient d'un jeune à un autre. La pauvreté, le chômage, le manque des infrastructures sociales de l'État pour assurer aux populations les services de base, le suivisme et l'idéologie religieuse, sont là les principales raisons qui ont poussé la majorité des jeunes enrôlés à s'associer à Boko Haram. Si au début ils avaient cru avoir choisi la bonne option pour sortir du joug de la précarité de la vie, parce qu'on leur a fait miroiter le bien-être, aujourd'hui tous se

sont retrouvés désillusionnés. Les uns ont été tués par leurs bourreaux et d'autres sont faits otages de la nébuleuse d'origine nigériane. Le changement intervenu dans ce qu'ils avaient cru vivre a provoqué la désertion des centaines des jeunes enrôlés. Ces derniers, après avoir échappé aux griffes de la secte terroriste, sont revenus dans leurs villages natus. Dans presque tous les villages où les ex-associés de Boko Haram sont revenus, les populations sont hostiles à leur réintégration sociale. Dans le souci d'atténuer l'effet boomerang du retour des ex-associés de Boko Haram au bercail, les pouvoirs publics ont décidé de créer des camps à Zamay et à Memé où ils y sont isolés.

À ce jour, des centaines des ex-

associés de la secte terroriste y vivent en attendant le sort qui leur sera réservé. En effet, les populations victimes n'admettent que pas que sur la simple base de rédition, les ex-associés soient réintégrés dans la société sans subir les sanctions pénales de leurs actes. «*Nous avons des cœurs encore meurtris. Les images des atrocités que nous ont fait subir les ex-combattants de Boko Haram sont encore fraîches dans nos mémoires. Nos larmes n'ont pas encore séché sur nos visages. Et nos bourreaux n'ont pas cessé leur sale besogne. Ils continuent de tuer nos frères et sœurs, de piller nos biens. Dans ces conditions, le pardon et la réconciliation sont très difficiles à accepter si les auteurs de ces barbaries n'ont pas subi les sanctions pénales de leurs actes*», s'emporte un représentant des jeunes de Mayo-Mokosta. Les pouvoirs publics sont conscients que la situation est grave et qu'il faut envisager des solutions endogènes pour parvenir à rétablir la paix et la réconciliation entre les populations et leurs bourreaux d'hier. Dans ce processus, le Cameroun bénéficie de l'accompagnement des nombreuses organisations internationales qui ont l'expertise et l'expérience nécessaires.

Partenaire du Cameroun dans le processus de l'instauration de la paix et de la réconciliation dans les zones affectées par les exactions de Boko Haram, le programme des Nations unies pour le

développement a initié un projet y relatif dans les localités de Mayo-Moskosta (département du Mayo-Tsanaga), Limani, Amchidé et Kolofata (département du Mayo-Sava) et Fotokol et Blangoua, (département du Logone et Chari). S'inspirant des expériences de certains pays qui ont vécu des conflits armés tels que le Rwanda, les experts et consultants du Pnud s'attèlent à implémenter un projet sur la réconciliation, le pardon et la réintégration.

Pour sa mise en œuvre, le Pnud a organisé du 09 au 10 novembre 2018 à Mokolo, un atelier de formation à l'intention des différentes parties prenantes. Notamment, les autorités administratives, les représentants des déplacés internes, les chefs traditionnels, les dignitaires religieux, certaines organisations non gou-

vernementales, les représentants des jeunes et des femmes. Lesquels ont été édifiés sur les mécanismes de réconciliation, du pardon et de la réintégration. De fait, les problèmes de réconciliation entre les différentes composantes sociales constituent une autre épine dans la chaussure de tous ceux qui travaillent sur le terrain de la guerre de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun. La situation nécessite des actions urgentes. Pour les experts, les questions de réconciliation, de pardon et de la réintégration des ex-associés à Boko Haram, constituent des préoccupations pour lesquelles un travail de fonds doit être fait à l'échelle communautaire avec l'implication de l'ensemble des acteurs pour apporter un appui aux populations si durement éprouvées. ■

ASSOCIATION SCOUTS DU CAMEROUN.
Ils ont été officiellement présentés samedi dernier à Yaoundé.

Les outils de gouvernance disponibles



Des scouts.

Par Douworé Ousmane

L'association scouts du Cameroun dispose désormais d'outils de gouvernance adéquats pour mener à bien ses missions. Ces instruments de management ont été officiellement présentés samedi dernier au cours d'une cérémonie sobre à laquelle a pris part la commissaire générale, Claudine Magala, en présence d'un haut responsable du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique (Minjec). Dans son allocution de circonstance, la commissaire générale a indiqué que «*le statut, base constitutionnelle de l'Association les scouts du Cameroun, a été définitivement approuvé par le comité des constitutions du Comité mondial du scoutisme, conformément à la constitution de l'organisation mondiale du mouvement scout en date du 27 août 2018, ultime étape à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire du 02 juillet 2017*».

Claudine Magala, s'est par ailleurs félicitée «*de cette fin heureuse*» qui «*marque le couronnement d'un long processus d'élaboration, de consultations, et de validation des outils de gouvernance qui sont le statut, le règlement intérieur, code d'éthique et d'intégrité des adultes au sein du scoutisme et le manuel de procédures de gestion*». Avec l'avènement de ces outils de gouvernance, c'est donc la page des querelles intestines qui ont écorné ces dernières

années, l'image de l'association scouts du Cameroun qui est ainsi tournée. Les chances de voir ces conflits se reproduire dans l'avenir semblent avoir été annihilées puisque ces outils de gouvernance, et notamment les statuts, ont clarifié les rôles et prérogatives des différents acteurs et instances.

Pour en arriver à cet aboutissement, le processus a été long. Lancé en effet, le 1er décembre 2016, il a été précédé par une prise de conscience sous la forme d'une auto-évaluation qui a mis en exergue les insuffisances à l'origine des conflits de compétences notamment entre divers responsables de l'association.

À en croire, Basile Kouatseu, le coordonnateur technique du projet, «*les principales étapes de ce projet étaient : la descente sur le terrain en vue de la consultation des régions scouts sur les projets de textes élaborés; la mise en forme des outils de gouvernance; l'adoption, l'édition et la vulgarisation des textes*». Le suivi et l'évaluation seront la dernière phase du processus de mise en œuvre de ce projet qui a été financé à hauteur de 26 000 dollars par le programme «*messagers de la paix*». Likabi Nathanael, le coordonnateur de «*messenger pour la paix*» au Cameroun, s'est pour sa part dit satisfait du succès de ce projet qui honore l'association scouts du Cameroun qui a tenu le pari du respect de ses engagements. ■

AFFAIRE MINISTÈRE PUBLIC/MIMI MEFO.

Elle est attendue pour sa première audience ce jour au tribunal militaire de Douala.

La journaliste comparaitra libre

Par Florette Manedong

La nouvelle de la libération de Mimi Mefo s'est répandue comme une traînée de poudre à travers le pays et même à l'international. Le samedi 10 novembre dernier à 14 h 30, elle a à nouveau pu respirer le parfum de la liberté, après 2 jours de détention. La journaliste anglophone, rédactrice en chef adjointe et présentatrice vedette de la chaîne de télévision équinoxe, avait été arrêtée le 07 novembre au soir et écrouée à la prison centrale de New Bell à Douala. Elle était accusée de «*propagation de fausses nouvelles, nouvelles mensongères susceptibles de nuire aux autorités publiques ou à la cohésion nationale*». Parce qu'ayant relayé sur son site, l'information d'une agence de presse attribuant aux forces de défense camerounaises, la responsabilité du décès du missionnaire américain Charles Wesco Truman, décédé le 20 octobre dernier dans le Nord-Ouest.

Finalement poursuivie pour «*atteinte à la sûreté de l'État*», son arrestation avait entraîné des soulèvements massifs de nombreux groupes, mais aussi, de prises de position très affirmées des syndicats de journalistes qui avaient par ailleurs prévu le boycott de toutes les activités gouvernementales organisées pendant la détention de leur consœur. Une



Mimi Mefo.

mesure levée depuis la libération de cette dernière.

Un autre débat a été celui de l'attribution de sa libération à une décision du chef de l'État en réponse aux réactions excessives des uns et des autres. Mais pour d'autres, il n'en est rien. C'est une simple décision de Justice évaluée à juste titre et prise par qui de droit. Du coup, si la décision a été prise par le chef de l'État, pour ceux qui le pensent, la journaliste est purement et simplement libre et son procès annulé. Ce qui est inexact, car Mimi Mefo, dont fin a été mise à sa détention provisoire, comparaitra désormais libre. Elle est d'ailleurs attendue dès ce jour au tribunal militaire de Douala, pour sa première comparution.

Pour ses avocats, si c'est une joie de la voir libre, mais le combat n'est cependant pas terminé. Me Alice Kom soutient qu'elle «*a publié en respectant les règles prévues en la matière. Aucune des infractions qu'on lui reprochait ne pouvait être établie légalement, et ce même si elle était devant un tribunal compétent, ce qui n'était déjà pas le cas*». Et de poursuivre que pour rendre justice dans cette affaire, la journaliste ne devrait simplement pas être poursuivie et si oui, pas par une juridiction militaire, l'infraction commise n'étant pas de son ressort.

C'est donc libre que Mimi Mefo Takambou a rejoint sa famille, ses amis et ses collègues dans l'après-midi de samedi 10 novembre 2018. ■

YAOUNDÉ. Ils sont très prisés pour la préparation des jus.

Un juteux commerce derrière les fruits du baobab



Des orphelins des victimes d'Eséka 2016.



Des orphelins des victimes d'Eséka 2016.

Par Marie Lucie Ayaka

Les graines de baobab génèrent beaucoup de revenus aux vendeurs de la ville de Yaoundé. 25 000 à 50 000 FCfa constituent les recettes journalières de ces derniers. «*Les gens en demandent beaucoup. Par jour nous vendons au minimum deux sacs. Un sac de 50 kg coûte 25 000 FCfa et nous détaillons beaucoup plus. La contenance des sceaux varie entre deux litres et 15 litres et les prix oscillent entre 500 Fcfa et 1500 Fcfa. En détail, le client peut l'avoir dans les tasses de 200 et 300 FCfa en fonction de la bourse de tout un chacun*»,

expliqué Justin Warna, un vendeur.

Non sans dire que La vente de cette denrée engrange beaucoup de bénéfices surtout à cette période de l'année ; pour la simple raison que c'est le moment des récoltes dans les régions septentrionales. La région du Nord est la zone par excellence de production des feuilles et fruits de baobab et c'est là que se ravitaillent les vendeuses de Yaoundé. «*Nous passons souvent les commandes auprès des grossistes et à défaut, nous effectuons le voyage de Garoua. Quand il y a pénurie, on se rend au Tchad et parfois même au Nigeria*», confie Bintou, une

vendeuse. Ces fruits qui valent de l'or sont utilisés principalement pour en faire des jus. Les revendeuses réalisent de très bonnes affaires. Les prix de cette boisson varient entre 1000 Fcfa et 1500 FCfa pour les bouteilles de 1,5 litres et 800 Fcfa pour les bouteilles de 0,5 litres. «*Cela fait quatre ans que je fais le jus de baobab. Je le vends dans plusieurs restaurants de la ville, à des particuliers et dans mon quartier. Je conditionne également ce jus dans de petits sachets plastiques pour les enfants. Chaque sachet de sucette est vendu à 50 Fcfa. Le jus de baobab est très aimé des enfants et des adultes. La spéci-*

ficité de ce jus est qu'il garde toute sa texture, son goût et il est naturellement lacté plus besoin d'y ajouté un arôme. Produire le jus de baobab, est pour l'instant mon activité principale et je puis vous assurer qu'elle génère beaucoup de bénéfices», a expliqué Mariama, une commerçante. Ce commerce juteux concerne également les restaurateurs de la place ; car la carafe de jus de baobab est vendue à prix d'or «*une carafe d'un litre coûte 4000 frs. Ceci s'explique simplement par le fait que cette boisson est rare et que la livreuse nous la vend chère*», tient à préciser Claude Abega, propriétaire d'un restaurant. ■

ADJIDJA MOUSSA. Elle a fait du commerce des dérivés du baobab son métier.

Le fruit du baobab au bonheur de la dame

Par M.L.A.

Adjidja Moussa a fait de la vente du baobab et de ses dérivés son métier. Depuis 2015, elle vend précisément les feuilles de baobab séchées et ses fruits au marché Mokolo de Yaoundé. Âgé de 66 ans, cette originaire du département du Diamaré à l'Extrême Nord, a été initiée dans la cueillette et la vente des fruits de baobab par les siens depuis l'âge de 12 ans. Plus qu'une affaire d'argent, la vente de ces denrées est une passion.

A l'âge de 20 ans, elle va vivre avec sa tante à Garoua. A cet âge, elle s'attelaient déjà à la cueillette de ces feuilles, étant donné que la région du Nord Cameroun est la zone de production par excellence des feuilles de baobab. Elle nous décrit le processus de transformation des feuilles sèches de baobab. «*Les greniers de production sont précisément les villages Langui, en allant du côté d'Adoumri après Gashiga. La récolte des feuilles de baobab dans le bassin de Pitoa est faite à 80% par les femmes et les enfants. Après cueillette, les feuilles sont séchées et conditionnées dans des sacs. Par ailleurs, la période de production des feuilles de baobab se situe entre juillet et octobre ; saison*



de pluies au cours de laquelle les arbres végètent beaucoup. La grande période de cueillette et de stockage s'étant de novembre à février. Pour obtenir cette poudre, deux méthodes

sont fréquemment utilisées. Les feuilles sont simplement pilées dans un mortier, puis tamisées progressivement jusqu'à obtention d'une poudre fine. Certaines personnes y ajoutent

un peu d'huile d'arachide ou de l'huile diamaor pour rendre la poudre lisse et lui faire avoir un bon goût. Cette forme de poudre est très prisée par les consommateurs», explique-t-elle. Et de rajouter que «*une fois la poudre mise dans des sacs de 100 et 110 kg, ils sont vendus aux grossistes qui à leurs tours les acheminent dans les différents bassins de vente. Nous les achetons ici à Yaoundé au prix de 20 000 Fcfa et nous détaillons ensuite. Cette activité me permet de prendre soin de ma grande famille*», confie la mère de huit enfants. Laquelle détaille aussi les légumes séchés et vend la tasse à 50, 100, 200 et 500 Fcfa. Quant au sac de fruits de baobab, nous le vendons à 25 000 Fcfa. En détail, le prix du seau varie entre 500 Fcfa et 5000 Fcfa. Par jour, l'experte des dérivés de baobab réalise des recettes journalières de 25 000 à 50 000 Fcfa. Toutefois, Adjidja Moussa rencontre certaines difficultés dans l'exercice de sa profession avec la durée du voyage, le mauvais état des routes, «*awara*» qui parfois arrache la marchandise.

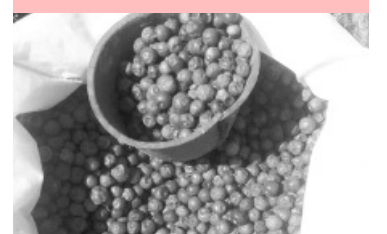
En outre, la sexagénaire tient à préciser que les dérivés du baobab sont utilisés dans la pharmacopée traditionnelle pour guérir plusieurs maladies. ■

AU MARCHÉ**Mil rouge**

Le mil rouge est une céréale cultivée dans toutes les régions septentrionales du Cameroun. A Yaoundé, le sac de 50 Kg coûte 22 000 Fcfa. En détail, les prix varient entre 100 Fcfa et 200 Fcfa la tasse et 500 Fcfa à 1500 Fcfa le seau. Très prisé par la population pour ses vertus thérapeutiques. Ils présentent une teneur intéressante en protéines, composées d'acides aminés assez diversifiés, qui complètent les protéines qui sont apportées par les légumineuses, les noix et les graines. Une fois décortiqué, le mil contient peu de minéraux et peu de lipides, il est riche en calcium et en fer. Le mil est utile pour la préparation du couscous, de la bouillie destinée à la consommation des nourrissons et des enfants et enfin pour la préparation du bil-bil (boisson locale). ■

Fonio

Cette céréale est riche en micronutriments, très utiles à la santé humaine car elle contient le magnésium, le zinc, le calcium, le manganèse, les protéines moins que d'autres céréales. Il est conseillé notamment aux enfants, aux diabétiques (grâce à ses éléments insulino-sécréteurs) et les personnes en surpoids. Le sac de fonio de 100 kg coûte 50 000 Fcfa à Yaoundé. Il est également détaillé en tasse et en seau. ■

Jujube

Le prix du sac de 100 kg de jujube coûte 20 000 Fcfa. Cette denrée alimentaire de plusieurs types vient de l'Extrême-Nord il est vendue en tasse et en seau. Le jujube est le plus souvent consommé à l'état séché. 35g en moyenne à l'état séché contient 100 kcal ; 1,3g de protéines ; 25,8g de glucides ; 0,4g de lipides. Le jujube contient de la vitamine C, soit 48 mg par portion. En plus de son rôle d'antioxydant, la vitamine C contribue au maintien de l'intégrité de la peau, aide à la cicatrisation des plaies, protège les cellules contre le vieillissement prématuré causé par les radicaux libres et facilite les fonctions immunitaires. ■

NORD. D'après eux, elles participent à la formation intégrale des élèves.

Les enseignants encouragent les punitions et les sanctions



Un enseignant dans une classe.

Par Nadine Ndjomo

Pour avoir manqué deux semaines de cours au mois d'octobre, Moustapha a écopé de trois jours d'exclusion au lycée de Poli. « C'est la sanction que m'a donnée le surveillant général. Je ne me sentais pas bien. J'ai donc dû me rendre à l'hôpital. En y allant, je n'ai pas pris le soin de prévenir mes camarades ou le chef de classe pour qu'il s'excuse auprès des enseignants ou qu'il ne me mette pas les heures d'absence au cas où c'est à lui que l'un des enseignants donne la tâche de faire l'appel », explique l'adolescent avant de reconnaître son tort. « J'aurais dû prévenir soit le chef de classe, soit le surveillant général ou le censeur. Même à la

sortie de l'hôpital, quoique mal-en-point, je pouvais m'arrêter pour prévenir les responsables ou commissionner une personne pour le faire. Mais je ne l'ai pas fait. C'est donc de ma faute. Ça me servira de leçon », ajoute Moustapha.

Comme lui, ils sont nombreux, ces élèves qui ont maille à partir avec la discipline, et qui, subissent des punitions et des sanctions que prévoit le règlement intérieur de leurs établissements. Ceci, que ce soit au primaire ou secondaire. Définies par les pédagogues comme étant « les manquements mineurs aux obligations des élèves et les perturbations ponctuelles de la vie de la classe ou de l'établissement », les punitions et les sanctions sont presque identiques

dans tous les établissements à quelques exceptions près. De manière générale, elles revêtent un caractère individuel et sont proportionnées à la faute commise. L'une étant tributaire des autres ou de l'autre, les sanctions vont des plus légères ou plus lourdes. Parmi les punitions, on peut citer le ramassage des ordures, des genuflexions en cas de retard le matin, de chahut pendant le cours, des coups de fouet dans certains cas, (le tout dépend du tempérament de l'enseignant face à l'élève), des devoirs supplémentaires, la présentation d'excuses publiques orales ou écrites par l'élève, la retenue avec travail à effectuer dans l'établissement en dehors des heures de cours, l'exclusion ponctuelle d'un cours.

FOUET

Après les punitions, si l'élève récidive, il en court donc des sanctions. D'après l'article R51113 du code de l'éducation, les sanctions sont classifiées comme suit : « l'avertissement solennel, le blâme, la mesure de responsabilisation, exécutée dans l'établissement ou non, en dehors des heures d'enseignement, qui ne peut excéder vingt heures, l'exclusion temporaire des cours qui ne peut excéder huit jours et au cours de laquelle l'élève est accueilli dans l'établissement, l'exclusion temporaire supérieure à huit jours ou exclusion définitive de l'établissement, à l'issue de la comparution devant le conseil de discipline » peut-on lire dans le code de l'éducation. Par ailleurs, celui-ci précise : « les sanctions peuvent être assorties d'un sursis total ou partiel. Toute sanction, hormis l'exclusion définitive, est effacée du dossier administratif de l'élève au bout d'un an (en fin d'année scolaire) ». De plus, souligne-t-il « aucune sanction n'est prononcée sans que l'élève ait été entendu. Le cas échéant, l'élève peut être assisté par une personne majeure. »

Généralement arrêtées lors du conseil de discipline auquel doivent en principe assister un représentant des parents d'élèves, un représentant des personnels enseignants, le professeur principal de la classe de l'élève concerné, le ou les enseignants concernés, le chef des

services financier et administratif de l'établissement si nécessaire, les deux parents de l'élève concerné, l'élève concerné, les sanctions sont considérées comme l'un des facteurs qui permettent la formation intégrale de l'élève. « Il est important de sanctionner les élèves parce que dans une communauté où il n'y a pas de sanctions, tout peut très vite déraiper. L'école n'a pas pour seul objectif de permettre à l'enfant d'avoir des connaissances livresques. A l'école, on lui apprend le savoir vivre et le savoir être. Les sanctions servent d'exemples. Les sanctions qu'on donne ne peuvent pas porter atteinte à l'intégrité physique et morale de l'élève. Elles permettent à l'élève de comprendre qu'il a commis une faute et qu'il doit faire plus attention dans l'avenir. Le régime des sanctions est très important. Les trois jours d'exclusion par exemple, permettent à l'élève de comprendre qu'il doit se rectifier », motive madame Djamilatou, enseignante au lycée technique de Bibérimé dans la région du Nord. Neuf enseignants sur 10 interrogés dans la région du Nord, au sujet de l'application des punitions et des sanctions sont du même avis que Madame Djamilatou. Toutefois, ils précisent tout de même que parmi les punitions, leurs collègues devraient omettre le fouet. Car, plus on administre des coups de fouet à un enfant, pire il devient. ■

MAROUA. Les élèves comblent en jouant aux cartes et en roucoulant.

L'école buissonnière fait des émules

Par Vladimir Martin

Pendant que ses camarades sont en plein cours de mathématiques, Aïcha, élève au Lycée de Kakatara s'offre une promenade avec ses amis à travers les rues du marché central de Maroua. Apparemment peu gênée, la jeune fille vient de « dribbler » les cours pour la deuxième fois de la semaine. En seulement neuf semaines de cours, elle avoue avoir séché au moins 16 fois les cours de maths qu'« elle n'aime pas trop. » Ses camarades devenues ses copines ont fait pareillement. Pourtant, elle n'est pas la seule à avoir cette attitude. Souleymane, élève au lycée technique de Maroua semble également avoir pris goût à l'activité. Avec ses camarades du lycée bilingue de Maroua, un établissement situé non loin du sien, ils s'organisent pour meubler leur journée autrement. Jeux de cartes, Ludo et autres activités bien trop loin des études formelles, c'est là un passe-temps favorisé pour eux. Interrogé, Gaston, l'un de ces élèves fuyards explique sa préfé-

rence pour l'école buissonnière. « En fait ce n'est pas que je fui les cours. Je suis arrivé en retard et comme on nous a fermé le portail, je ne peux pas rentrer maintenant. Je préfère rester jouer à la carte avec mes amis pour passer le temps. On écoute aussi de la musique et on est sur Facebook jusqu'à l'heure de sortie pour rentrer » se défend-il. Ces jeux de cartes que pratiquent ces buissonniers de l'école sont en réalité une source de revenu économique pour beaucoup d'entre eux. Pariant des sommes d'argent à longueur de journées, ces jeunes garçons semblent mieux y trouver leur compte.

De leur côté, les filles ne s'organisent pas moins. Entre rendez-vous avec les étudiants et les militaires dans les cités, les cuisines en groupes chez celles qui sont en locations sans parents et les matinées cinés autour des séries achetées dans les marchés, elles ne s'occupent pas moins. Pendant ce temps, Fadimatou, conseillère d'orientation scolaire et universitaire récupère comme elle peut,



Attention. Ça ne paye pas

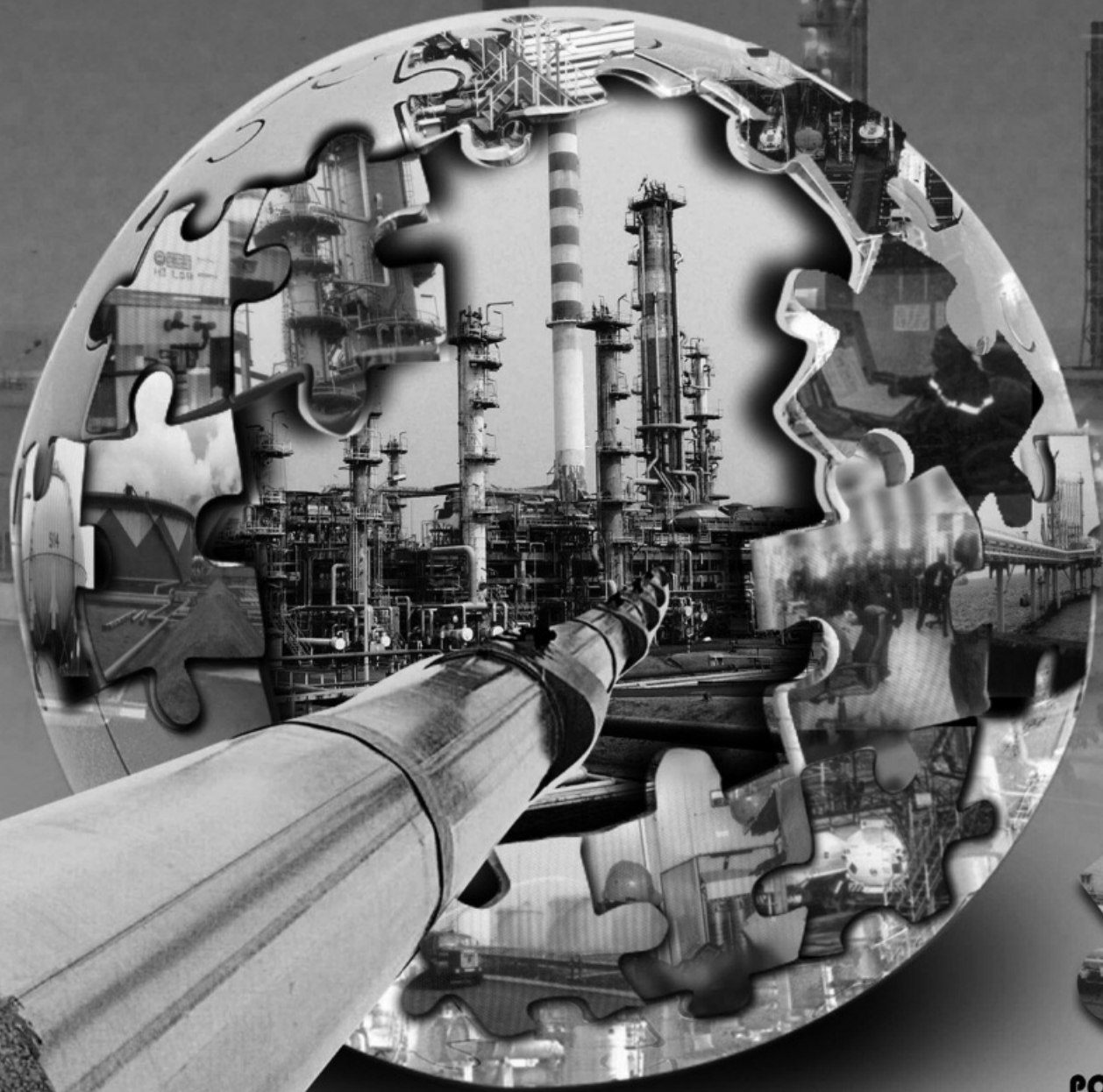
celles qu'elle réussit à coincer. « Entre 9 et 11 heures, je parcours les marchés les salles de jeux, les lieux de divertissement pour expulser les élèves et les ramener à l'école quand je les identifie. C'est souvent difficile avec les filles parce qu'elles mettent parfois une tenue dans les sacs. Une fois qu'elles ne

peuvent pas entrer à l'école, elles se changent et partent faire leurs choses. Les garçons c'est facile de les reconnaître parce qu'ils se contentent habituellement de retirer le haut de l'uniforme, ils gardent toujours le bas », explique-t-elle. Sur le fait, l'école buissonnière est le phénomène qui gonfle le plus le

taux d'absentéisme dans les établissements scolaires. Curieusement, les établissements en tête de classement sont ceux qui sont clôturés. Les établissements qui ne sont pas ceint enregistrent beaucoup moins de cas. À force de s'y mettre, ces élèves récoltent parfois des conséquences désastreuses. Grossesse précoces pour les filles, cellules de gardarmie ou de police pour les garçons, propension à la consommation des stupéfiants, échecs scolaires et parfois délinquances diverses.

Malgré ce tableau noir, des solutions sont proposées dans certains établissements. C'est le cas du lycée classique et moderne de Maroua. Une bibliothèque avec télévision existe dans cet établissement pour occuper les élèves qui ont des heures creuses et qui seraient tentés de quitter furtivement l'établissement pour s'adonner à d'autres activités. À l'extérieur, les surveillants généraux veillent et contrôlent le bas des clôtures pour capter les escadrons. ■

MCCANN



PCCG
"CHARGEMENT DES CAMIONS-CITERNES"

EXPORTATION



CONNECTING VISIONS WITH THE FUELING NEEDED

RAFFINAGE



**PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

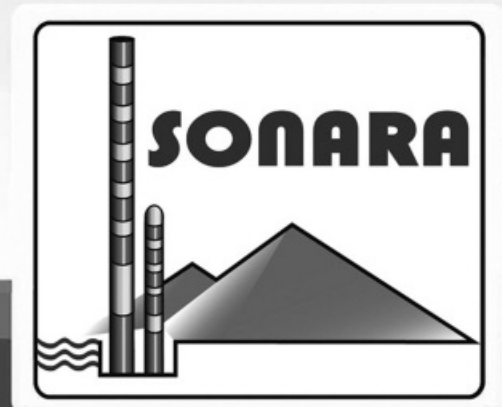


Société Nationale de Raffinage
Raffinage de pétrole brut en produits finis
The National Refining Company LTD
Refining crude oil into finished petroleum products



Tél : (237) 233 33 22 38 / 233 33 22 39 - Fax : (237) 233 33 21 38

Fueling ambitions



AMINATOU KINGUI.

Une passion vivante pour les objets d'art



Par Bertrand Ayissi

47 ans déjà qu'Aminatou Kingui est installée au niveau de carrefour Borongo de Dang, un arrondissement sis dans l'arrondissement de Ngaoundéré 3e. De l'extérieur, la face avant de sa concession transformée en galerie d'objets d'art, ne paie pas de mine. Mais il faut entrer dans la petite salle d'exposition pour se voir fasciné par l'univers qu'a créé cette septuagénaire. Des objets d'art tels du «Karfaï», une forme d'épée qui sert lors de la danse ; des lances et des flèches d'une certaine époque, des colliers très anciens pour parer les mains et les pieds ; des poignards, des marteaux, des assiettes en fer ; des tabourets à elle offerts à Mvomeka et surtout des calebasses en bois et en argile, meublent la salle. «Valoriser notre culture, c'est mon travail. J'ai commencé à faire la poterie et le dessin de calebasses dans ma tendre enfance grâce à ma mère. Ce, parce que j'ai trouvé que ça se faisait ainsi et je continue toujours», déclare cette femme originaire de Gamboukou dans l'arrondissement de Ngan-Ha, où elle a vu le jour en 1946.

D'ailleurs, ces objets d'art dont ne peut à priori pas déterminer les prix ont pourtant une valeur inestimable. L'Etat du Cameroun l'a reconnu, et l'artisane et collectionneuse s'en flatte. «Mes œuvres se sont retrouvées au musée national à Yaoundé. En effet, le ministre de la Culture de l'époque, Ama Tutu Muna est venue voir et a apprécié. Ces objets ont été gardés au musée et on nous a dit d'attendre son ouverture. Et quand

on l'a ouvert, je n'ai pas été appelée. Mais on attend toujours qu'on nous reverse ce qui nous avait été promis. Je crois que le gouvernement finira par tenir sa promesse, j'en ai la ferme conviction. On devrait signer un contrat pour travailler avec le musée national», confie Aminatou Kingui. Et d'en saluer l'usage au musée national, dans un environnement artistique et culturel qui trébuche au fil du temps, selon elle. «On nous dit que si ces objets restent ici, on va les perdre un à un. C'est pour cela qu'il a été jugé opportun de les conserver au musée national. Je ne peux donc pas vendre ces objets pour finir par les perdre et perdre notre culture. Nos enfants ont besoin de les connaître», se convainc-t-elle.

Au total, ce sont 34 objets d'art fabriqués par la septuagénaire, qui sont conservés au musée national à Yaoundé, sous le nom «Collection objets d'art de Malang». Mais Aminatou Kingui a au moins deux soucis. Le premier c'est que les jeunes ne portent pas une attention minimale à la fabrication et conservation des objets d'art. «Ils ne veulent pas aller porter la terre au niveau de la falaise de Wack pour faire la poterie. Les enfants de maintenant ne veulent que fréquenter, et n'ont aucune envie de faire la poterie», se désolent-elle. Le deuxième, c'est que, les objets d'art ne produisent pas financièrement. «Ça fait environ 10 ans, nous n'avons plus reçu de touristes blancs à cause du phénomène des enlèvements. Ce sont eux qui donnaient de la valeur à nos objets. Mais localement, on semble y accorder peu d'intérêt, c'est à peine si vous voyez quelqu'un

L'amour qu'elle a pour l'art l'anime à la conservation des objets depuis 47 ans au carrefour Borongo. Une épopée glorieuse dans la poterie, qui l'a conduite au musée national. Aminatou Kingui conserve soigneusement au soir de sa vie, les objets d'art.

venir ne serait-ce que visiter».

HONNEURS

Collectionner des objets vieux de plus de 100 ans d'âge et les garder reliques, reste la passion d'Aminatou Kingui, malgré tout. Si la dame de 72 ans n'y a trouvé une manne financière, elle aura tout au moins été gratifiée d'une pluie de lauriers et privilèges. «J'avais rencontré Ferdinand Oyono, ministre de la Culture de l'époque, le président ayant fait le déplacement de Garoua. J'étais au musée national avec mes objets. J'ai rencontré Chantal Biya en tant que membre du Gfac avec Françoise Foning, de regrettée mémoire. Le ministre Hamadjoda Adjoudji m'a félicité lorsque j'ai eu la médaille qui reconnaît l'authenticité de mon travail», se souvient-elle.

Pour ses lauriers, sa galerie est d'ailleurs ornée de 40 cadres photos représentant ses attestations et certificats de formation, ses diplômes d'honneur, ses prix... Femme d'action et riche en initiatives, elle a été meilleur prix national de fabrication de savon traditionnel. «J'étais à Yaoundé, où j'avais apporté du beurre de karité et du sel



gemme. Une personne souffrait de gale et j'avais fait un savon qui a lavé la personne et l'a soulagée de cette gale. On a donc estimé que mon savon était un bon remède et Bello Bouba, ministre du Développement industriel et du Commerce de l'époque, m'a décerné le prix. Ce savon s'est retrouvé à l'université, on le met dans l'eau, il ne se fond pas. Je continue de le fabriquer et je le vends ici à

Ngaoundéré, ou je l'expédie dans des cartons à Yaoundé», affirme-t-elle.

Militante engagée de la première heure de l'UNC puis du Rdpc, présidente de la sous-section Ngaoundéré rural pendant 20 ans, conseillère municipale pendant trois mandats, Aminatou Kingui, commandeur de l'ordre de la valeur, n'attend que les fruits de ses multiples œuvres d'art. ■

République du Cameroun

Paix - Travail - Patrie

Ministère des Finances

Republic of Cameroon

Peace - Work - Fatherland

Ministry of Finance

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite aux Très Hautes instructions du Chef de l'Etat S.E. Monsieur Paul BIYA, Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances a signé ce 8 novembre 2018 à Paris les accords de financements relatifs à la construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal amont.

Le Ministre des Finances était accompagné de Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Energie, Monsieur Gaston ELOUNDOU ESSOMBA, et des membres de l'équipe Gouvernementale dédiée aux négociations desdites conventions. Du côté des partenaires techniques et financiers qui ont signé les conventions avec l'Etat, figurent la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale chef de file des 15 prêteurs internationaux du projet, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), la Société Electricité de France (EDF), et les banques locales : Standard Chartered Bank (SC), la Société Générale Cameroun (SGC), la Société Commerciale de Banque (SCB), la Banque internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La signature de ces conventions marque une étape importante dans le processus engagé pour le démarrage effectif des travaux de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal amont.

Ce barrage d'une capacité de 420 mégawatts et d'un coût global d'environ 786 milliards de FCFA, représentera à sa mise en service 30% de la capacité installée de l'énergie électrique au Cameroun. Il contribuera ainsi à l'amélioration perceptible de l'offre de l'énergie électrique dans notre pays. Selon les dispositions prises par les équipes techniques, les travaux de construction débuteront à la fin du mois de décembre 2018 pour une durée de **cinquante-sept mois**.

La mobilisation de ce financement traduit la confiance de la communauté technique et financière internationale vis-à-vis de ce projet de développement, initié par le Chef de l'Etat. En effet, ce financement est levé par le Société Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) dont les actionnaires sont : Electricité de France, la Société Financière Internationale, et l'Etat du Cameroun.

Dans son propos de circonstance, Le Ministre des Finances a exprimé à tous les partenaires impliqués dans ce projet la gratitude du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA qui, dans son discours d'Investiture prononcé le 06 novembre 2018, a réaffirmé son engagement à améliorer les conditions de vie des populations camerounaises avec notamment la couverture progressive et totale du pays en énergie électrique, gage de l'épanouissement des citoyens et de la création de nouvelles et nombreuses opportunités pour l'économie nationale.

CAN 2019. Cette mission va juger de l'avancement des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures.

Visite décisive des inspecteurs de la CAF au Cameroun

Par Ebah Essongue Shabba

C'est à la fin de ce mois de novembre que la Confédération africaine de football (CAF) rendra sa dernière décision sur l'organisation de la CAN (Coupe d'Afrique des nations) 2019 par le Cameroun. En effet, à l'issue de son dernier comité exécutif organisé à Charm El Cheikh, la cité balnéaire à la pointe sud du désert du Sinaï, en Egypte, la CAF a indiqué que le Cameroun, pays-hôte de la CAN 2019, accuse un «retard important» dans les travaux. L'instance que dirige Ahmad Ahmad avait donc fait savoir qu'elle attendra fin novembre pour annoncer si elle décidait ou non de réattribuer la compétition à un autre pays. Et c'est la dernière visite d'inspection qui a débuté hier qui déterminera si du 15 juin au 13 juillet 2019, le Cameroun sera la capitale du football africain. Cette 5ème visite de la CAF qui va du 10 au 15 novembre, va s'appesantir sur les recommandations de la dernière visite à savoir : Le respect des délais des chronogrammes des travaux et



Une visite d'un chantier.

les réalisations concrètes conformément au cahier des charges de chaque site.

Et même si le président Ahmad Ahmad avait déclaré lors de sa visite à Yaoundé qu'un plan B n'était pas à l'ordre du jour, le Cameroun n'a pas droit à l'erreur durant cette visite décisive des inspecteurs de la CAF et les autorités camerounaises en sont pleinement conscientes. Car il faut lever définitivement le doute dans la tête des membres de la commission d'inspection de la CAF à sept mois de la compétition. Une réunion du comité local d'orga-

nisation présidée par le ministre des Sports et de l'Éducation physique s'est d'ailleurs tenue le 8 novembre dernier à Yaoundé, ceci dans le but d'évaluer l'état d'avancement des travaux dans les chantiers en vue de cette 4ème visite des inspecteurs de la CAF. De Japoma à Garoua, en passant par Olembé et Bafoussam, les entreprises impliquées dans les chantiers de construction des infrastructures ont donné les assurances sur le bon niveau d'avancement des travaux malgré quelques difficultés qui persistent tout de même. Des difficultés qui trou-



Un stade en construction à Garoua.

veront rapidement des solutions appropriées d'après Bidoung Mpackt qui a également rassuré les chefs d'entreprises de l'engagement du gouvernement camerounais à respecter les doléances.

Arrivés en terre camerounaise samedi dernier, les membres de la commission d'inspection de la CAF se sont immédiatement rendus sur le terrain. Ils ont débuté leur séjour par la visite des sites de Yaoundé hier dimanche. Ce lundi ils seront à Garoua pour visiter les infrastructures de la CAN où les travaux sont grandement avancés. Les stades d'en-

traînement construits par Prime Potomac sont dans leur phase de finition, ainsi que ceux de la finition de la rénovation du stade Roumde Adjia par l'entreprise Mota Engil Africa assure que le chantier sera livré dans les temps, en décembre 2018. Les inspecteurs de la Caf prendront ensuite la direction de Bafoussam après l'étape du Nord. Le mercredi 14 novembre, les membres de la commission de la CAF sont attendus à Douala. Rappelons que les sites de Buea et Limbe ne sont pas concernés par cette visite, les infrastructures sportives et hôtelières étant déjà prêtes. ■

HIPPISME. Malgré le report de son lancement, les différents acteurs restent mobilisés.

Les membres de la ligue du Nord planchent sur la nouvelle saison



Réunion ligue Nord Fecase.

Par Ebah Essongue Shabba

Initialement programmé le 10 novembre, le lancement de la nouvelle saison hippique 2018-2019 a été reprogrammé pour le samedi 24 novembre 2018. Et en attendant le retrouver les hippodromes, les membres de la ligue du Nord de fédération camerounaise de sports équestres (Fecase) se sont retrouvés dans la salle des actes de la communauté urbaine de Garoua samedi dernier afin de plancher sur la relance de la saison hippique. Il s'agissait notamment d'expliquer aux acteurs du monde hippique les modalités de participation des écuries aux compétitions hippiques, les espaces de compétition et la recherche du sponsoring. En effet, dans une note signée du député Kamssouloum Abba Kabir, président de la Fecase, celui-ci recommande à la fédération de mettre sur pied une politique d'autofinancement «en attendant l'appui de la tutelle et

d'éventuels sponsors ou mécènes», ceci dans le but de faire face à certains engagements. Afin de générer des ressources financières, désormais les droits d'inscription annuelle par cheval sont fixés à 10 000 F. Les lots de consolation par contre sont désormais suspendus. Seules les écuries classées parmi les cinq premières au cours d'une course seront désormais primées précise la note. Un droit de compétition de 2 000F par cheval sera payé à la fédération par les propriétaires lors de chaque journée hippique. S'agissant des fonds de courses mis à la disposition des ligues régionales par le bureau national, les ligues régionales de l'Adamaoua et l'Extrême Nord recevront chacune une dotation de 300 000f tandis que la ligue du Nord recevra quant à elle 450 000f. Les droits des compétitions s'ajouteront à ces sommes pour augmenter la cagnotte et assurer ainsi une meilleure organisation des courses. Kamssouloum Abba

Kabir recommande aux ligues régionales d'œuvrer dans la recherche de sponsors afin de relever le montant des primes de course. Par ailleurs, la note précise également les distances retenues pour le championnat et la coupe du Cameroun. Pour les chevaux dits étalons il s'agit de 1200, 1400, 1600 et 1800 mètres. Et pour les chevaux dits soudanais, ils compétiront uniquement sur 1800 mètres. De décisions diversement appréciées par les propriétaires de chevaux présents lors de cette rencontre. Avant cette réunion, la question du site devant accueillir les courses cette saison n'avait pas encore été tranchée. Les membres de la ligue du Nord ont opté pour le stade de la base aérienne qui sera aménagé pour la circonstance. Une solution provisoire en attendant de récupérer le terrain au lieu-dit Lomodou et d'y engager des travaux de construction d'un hippodrome à partir de janvier 2019.

La fédération camerounaise des sports équestres doit donc relever cette saison encore le défi d'organiser des courses sans anicroche dans les trois régions septentrionales même si elle fait face à plusieurs difficultés qui pèsent sur le développement harmonieux de ses activités.

Selon le calendrier rendu public par la fédération camerounaise des sports équestres, cette nouvelle saison hippique va s'étendre sur huit mois et s'achèvera en juin 2019 par la participation du Cameroun au

grand prix de la République du Tchad à Ndjamena. Au total ce sont plus de 18 réunions qui vont s'enchaîner dans le cadre du championnat, simultanément dans les hippodromes de Garoua, Maroua et Ngaoundéré. Aux courses du championnat hippique s'ajoutera également la course de

sélection à Garoua en Janvier en vue de la participation des chevaux camerounais à la 8e édition du Fombina Derby International prévu dans la ville de Yola au Nigeria, du 26 janvier au 03 février 2019. ■

| | | | |
|---|---|---|---|
|  | | Trihebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun Autorisation N°00019/RDDJ/06/BASC Siège : Yaoundé - Tél. : 243 57 99 11 E-mail : loeildusahel100@yahoo.fr / loeildusahel@gmail.com | |
| Directeur de la Publication GUIBAÏ GATAMA, Tél. : 699 92 32 70 | Conseillers du Directeur de la Publication David WENAI, Tél. : 699 92 32 71 Francis EBOA, Tél. : 699 10 48 45 ALKALI, Tél. : 699 83 33 06 | Chargé de Mission Juste Martial ZAMEDJO, Tél. : 697 20 12 05 | Directeur de l'Édition Damien KIDAH, Tél. : 675 24 99 59 |
| Rédacteur en chef GUIBAÏ GATAMA | Coordonnateur de la rédaction : Yanick YEMGA, Tél. : 697 95 63 67 | Coordonnateurs adjoint de la rédaction : Nadine NDJOMO, Tél. : 697 20 80 82 Bertrand AYISSI | Secrétaire de rédaction : Francky Bertrand BENE, Tél. : 677 12 06 41 |
| Chefs de Rubriques : Politique et Actualité : Yanick YEMGA Economie et Vie des entreprises : Brice R. MBODIAM, Tél. : 696 63 06 63 Santé : Olive ATANGANA, Tél. : 699 36 43 03 Culture et Sport : EBAH ESSONGUE SHABBA, Tél. : 696 07 75 24 Tribunal : Florette MANEDONG, Tél. : 694831773 Environnement : Jean AREGUEMA Société : Bertrand AYISSI Reportage et Education : Nadine NDJOMO | Agence de l'Adamaoua Chef d'Agence : Bertrand AYISSI, Tél. : 696 32 26 35 | Agence de l'Extrême-Nord Chef d'Agence : Jean AREGUEMA, Tél. : 695 08 69 88 | Agence du Nord Chef d'Agence : David MARTIN, Tél. : 675 41 73 50 Coordonnateur : Innocent YOUNDA, Tél. : 655 74 18 42 |
| Agence de Douala : Chef d'Agence : ALKALI, Tél. : 699 83 33 06 | Collaboration Issa BATAN, Dominique M. MODO, Douworé OUSMANE, LIKAMATA, Aliou DJARIDA, WASKIRANG | Chroniqueurs MOHAMADOU TALBA BANA BARKA | Infographie Damien KIDAH Juste Martial ZAMEDJO |
| Caricatures Jean Aimé ESSAMA (@imes), Tél. : 699 59 87 82 | Responsable des Abonnements et de la maintenance : Lazare KALDAPA VETCHE, Tél. : 674 99 40 71 | Responsables du suivi administratif : Pierre Célestin OLINGA, Tél. : 674 58 86 30 Nadège BIMOGO, Tél. : 696 70 31 49 | Imprimerie MACACOS - Tél. : 679 06 32 39 |



2^{EME} EDITION

**DEVENEZ
STARTUPPER DE L'ANNEE
ET GAGNEZ LE SOUTIEN DE TOTAL**

**SOUMETTEZ VOTRE PROJET SUR
startupper.total.com**

TOTAL
Committed to Better Energy

Adaptation octobre 2018

Les idées ont besoin d'énergie pour grandir.

Vous êtes jeune entrepreneur? Vous avez un projet et vous y croyez?

Alors, n'attendez plus! Soumettez votre candidature sur startupper.total.com. Un jury nommera les 3 meilleurs projets de l'année de votre pays et mettra en lumière son Coup de Cœur Féminin. Tentez de gagner le label STARTUPPER DE L'ANNÉE 2019, une aide financière, de la visibilité et un accompagnement pour votre projet*.

*Voir règlement sur startupper.total.com

startupper.total.com